

## **CONTRAT DE QUARTIER DURABLE « SCHEUT »**

**2ème CoQ – 21 juin 2011**

**Présent(e)s ayant signé la feuille de présences :** A.-M. Vanpévenage, M. Akouz, M. Cassart, K. Boulmaïz, E. de Swaef, G. De Latte, P. Ndiaye, A. Michiels, J.-L. Haubruge, M. Liberloo, S. Lombaerts, E. Ntibarufata, A. Lahmiri, H. Baccouche, V. Marage, S. Verstraeten, C. Alu, S. De Graef, E. Van Langendonck, V. Bouzin, H. El Boutakmanti, B. Van Den Steen, C. Vandeweyer, A. Fouda, F. Flint, N. Flint, M. Dewit, C. Moulin, O. Touzani, H. Eltalbi, W. Es, S. Bernard, F. Morand, N. Bomele, M. De Jaer, D. Leponce, A. Bouchoms, F. Thirifays, P. Bodart, J.-M. Rousseau

18h15, début de la séance: salle « Forestier », rue Demosthène 40

### **Ordre du jour :**

- 1/ Approbation du PV de la précédente CoQ ;
- 2/ Règlement d'Ordre Intérieur de la CoQ ;
- 3/ Présentation du bureau d'études : premières pistes du programme ;
- 4/ Périferia : « Retour sur la vision d'autres habitants du quartier » ;
- 5/ Divers

### **Introduction :**

La réunion débute par Martin Ophoven , animateur du bureau Cooparch, qui présente l'ordre du jour en signalant que la présentation de Périferia sera avancée pour des raisons de timing.

### **Approbation des points 1 & 2 :**

En ce qui concerne le Pv, Madame Liberloo fait remarquer qu'elle ne l'a reçu, ni par mail, ni par courrier comme le prévoit l'article 8 de l'ordre intérieur.

Marie De Jaer ajoute pour sa part que Samenlevingsopbouw, est repris dans la liste des membres en tant que réseau habitat alors qu'il devrait être repris comme association.

Enfin, Waut Esp s'interroge sur le fait que le comité de quartier « Ilotscheuteiland » ne fait pas partie de la CoQ. Il lui est répondu que certaines demandes sont encore en attente; il faut l'approbation du Collège et du Conseil Communal.

### **Le PV est approuvé**

Quant au règlement d'ordre intérieur: celui ci ne fait l'objet d'aucune remarque. Il est, également, **approuvé.**

### **Le Chef de projet :**

Madame Vanpévenage présente le nouveau Chef de Projet, à savoir monsieur Pierre Sabot qui prendra officiellement ses fonctions le lundi 27 juin 2011.

## **Présentation de Périféria par Fanny Thirifays et Patrick Bodart :**

Cet organisme a pour objectif de relayer les informations recueillies au sein des habitants du quartier auprès de la CoQ. Elle touche tout public, c'est-à-dire les jeunes, les seniors, les asbls, les comités de quartier, les associations.

Périféria est actif sur Scheut depuis novembre 2011. 3 constats ont été établis :

1. Réelle envie de se rencontrer; par exemple par l'intermédiaire d'une maison de quartier ;
2. Sentiment qu'il faut épauler la jeunesse du quartier ;
3. La population éprouve des difficultés à se déplacer dans le quartier. L'idée serait de créer un parcours « vert » avec des bancs supplémentaires et des panneaux d'indications.

Autre idée développée par Périféria : « dégager **un budget participatif** » qui financerait une série de petits projets en annexe des projets du contrat de quartier durable. Ce fond serait géré en collaboration avec la Maison de la Participation (sise rue Wayez, 94). Il représenterait quelques milliers d'euros par an. Il permettrait à d'autres personnes de pouvoir s'investir dans le cadre de ce contrat de quartier durable. Patrick Bodart indique qu'il faudra, toutefois encore, discuter des modalités d'octroi. Ces projets devraient notamment être inter-générationnels, afin de répondre aux besoins relevés par le diagnostic. Des membres de la CoQ souhaiteraient avoir des exemples concrets.

Par exemple.: « un projet inter-générationnel sur la mémoire du quartier qui serait publié ».

Autre exemple: créer un atelier Vélo où l'on pourrait réparer bénévolement, intégrer des personnes âgées dans des clubs sportifs,....

## **Présentation du bureau d'études : premières pistes du programme :**

Trois pôles en dialogue :

### Un pôle autour du parc Scheut:

Ce parc pourrait être exploité par un ensemble d'infrastructures, autour du centre culturel Escale du Nord qui comporterait une salle communautaire sur deux niveaux. Le bâtiment sis avenue de Scheut étant une propriété communale, il pourrait également être réaménagé. Quant aux logements sociaux, ceux-ci une fois rénovés, les rez-de-chaussées seraient accessibles pour une crèche et des locaux pour association(s). Remarque importante : le coût de la rénovation de ces bâtiments sociaux risque d'englober une bonne partie du budget.

### Un pôle sur le terrain de la communauté française:

Le constat est fait que ce terrain est sous-utilisé. Une rencontre avec les autorités de la Cocof aura lieu ce 22 juin 2011. Le bureau d'étude va établir au niveau du financement un schéma directeur. Des projets d'aménagements sportifs, de plaines de jeux, de potagers aux alentours du terrain sont à l'étude. Il est également prévu d'y installer des locaux provisoires pour des écoles.

Le bureau d'étude évoque la piste du financement d'un schéma directeur financé par le contrat de quartier, qui permettrait d'envisager un réaménagement global du site.

## Rue Verheyden, 121 :

Ce bâtiment pourrait être une opportunité en vue d'en faire un projet de logements et une salle polyvalente (Community Land Trust).

### **Espaces Publics :**

- Création d'un axe fédérateur: il s'agit d'un ensemble de rues formant un axe transversal, permettant de relier les points stratégiques du périmètre (place De Smet, rue du Bivouac, rue Debatty, rue de l'Agrafe, rue de l'Aiguille pour arriver sur l'îlot Shell).
- Aménagement de la rue de Glasgow avec notamment des potagers, rendre ce tronçon plus agréable.
- Des pistes cyclables sont également prévues.
- Une pépinière d'entreprise verrait également le jour rue de l'Agrafe, au-dessus du parking de la police.
- Un programme d'éclairage et de voiries est à l'étude
- Un budget spécifique est prévu dans la sécurisation des voiries.

Remarque importante : les Chaussée de Ninove, rues Van Soust et de Birmingham sont des voiries régionales; il n'y a pas d'intervention possible dans le cadre du contrat de quartier.

Un habitant fait remarquer que cet axe ne correspond pas à un axe de circulation existant. Le bureau d'études précise que le contrat de quartier doit permettre d'apporter une redéfinition des voiries, avec un changement de profil, notamment en donnant une priorité aux modes de transport actifs (piétons, cyclistes) et ne pas se contenter d'une rénovation.

Il est prévu de sécuriser certains carrefours dangereux tels que Rostand/Scheut et Birmingham/Scheut

### **Volet socio-économique :**

- Développer des activités pour la jeunesse, inter-générationnelles (côté culturel)
- Création de site(s) sur Internet.
- Mise sur pied de projets d'insertion professionnelle tels que la Régie de Quartier.
- Développement d'un quartier vert (potager)

Un habitant fait remarquer la faiblesse du sport dans ce programme et le rôle de la cohésion sociale qu'il peut jouer. Le bureau d'étude précise que le terrain de la Communauté Française représente une opportunité pour le développement d'activités sportives.

En conclusion :

Nécessité de faire valoir un intérêt majeur dans au moins trois domaines : « jeunesse, adaptabilité, mobilité douce, société créative, identité partagée, mise à l'emploi, biodiversité, formation, santé/bien être... »

### **Tour de table des projets déposés:**

Le bureau d'études récapitule les prévisions budgétaires des différentes opérations sélectionnées.

Les associations ont été invitées à envoyer une description de leurs projets. Un délai supplémentaire de 48h est accordé aux associations pour envoyer leurs projets.

Le bureau d'études invite l'assemblée à présenter les projets en 2 minutes; il est rappelé qu'à ce stade, il s'agit d'un appel à idées. A terme, il s'agira de mettre en avant des synergies entre les différents projets.

- Formation d'animateurs sportifs (Service prévention)
- Ajouter des animateurs dans le quartier (???)
- Embaucher des jeunes dans le cadre de l'insertion socio-professionnelle (Prévention Albert)
- Créer une maison de quartier qui s'adresserait à tout public (Corinne Moulin)
- Développer la lutte contre la précarité énergétique (CRU/Casablanca)
- Avenue François Malherbes, 44 – Centre de références de la construction régionale : organiser des chantiers pour chômeurs dans le secteur de la construction (????)
- Mettre en place une équipe qui aiderait à l'isolation thermique des logements(????)
- Créer une « mini » antenne qui favoriserait une impulsion positive dans le quartier (Avicenne)
- Faire un projet durable; mettre à la disposition de la population un expert qui les conseillerait dans la recherche de primes (J.-M. Rousseau)
- Rue Verheyden, la Paroisse pourrait servir de lieu de rencontre
- Création d'un Guichet d'Economie Local (GEL) qui s'adresserait aux travailleurs indépendants (Calogero Alu)
- Créer des activités extra-scolaires pour les enfants (KiK)
- Créer un lieu de rencontres pour toutes les associations du quartier
- Besoin de produits de qualité, d'espaces de qualité, de formation d'emploi durable en agriculture par l'intermédiaire de potagers mixtes (Eco-Innovation)
- Exploiter l'espace de la Cocof
- Faire coïncider l'insertion socio-professionnelle avec l'amélioration du cadre de vie du quartier suivant les demandes des comités de quartier (Régie des Quartiers)
- Faire des expositions, apporter des éléments festifs au quartier (Vincent Bouzin – Escale du Nord)
- Créer une salle omnisports (Luc Vergnon)
- Créer des crèches NL et FR
- Agrandir la crèche Scheutje (chaussée de Ninove) par la création d'un nouveau bâtiment

Fin de la réunion : 20h35